

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE 2007 ON PARLE AUX JEUNES DE 10 À 25 ANS

Lanaudière, 12 novembre 2007 - Du 18 au 24 novembre 2007, les jeunes sont conviés à réfléchir aux comportements à risque face à la consommation d'alcool et des autres drogues. Dans le cadre de la **Semaine de prévention de la toxicomanie**, la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière souhaite aussi permettre aux jeunes d'exercer leur jugement critique face à la consommation d'alcool et des autres drogues.

Pour les jeunes de 10 à 12 ans : Se parler, s'informer, s'affirmer

Pour ces jeunes, rejoints surtout dans les écoles primaires, la Direction de santé publique et d'évaluation veut les amener à comprendre qu'on peut trouver la solution à des situations problématiques par l'affirmation de soi, l'aide des parents et la résolution de problèmes.

Pour les jeunes de 13 à 25 ans : C'est pas illégal d'en parler!

Pour cette catégorie de jeunes, les messages portent cette année spécifiquement sur la consommation d'alcool, de cannabis, et de drogues de synthèse. Sous le thème **C'est pas illégal d'en parler!**, il est important de permettre aux jeunes d'exercer leur jugement critique face aux comportements à risque reliés à la consommation de psychotropes (calage d'alcool, conduite avec les facultés affaiblies, etc.)

Un des objectifs cette année est de faire comprendre aux adolescents et aux jeunes adultes que l'effet d'une drogue est souvent imprévisible, car il dépend de trois facteurs interreliés : le **produit** consommé, l'**individu** qui consomme et le **contexte** de consommation. C'est ce qu'on appelle la Loi de l'effet.

Des partenaires engagés qui s'impliquent depuis plusieurs années.

Pour promouvoir la Semaine de prévention de la toxicomanie, la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière compte sur la précieuse collaboration des organismes communautaires spécialisés en toxicomanie de la région. De concert avec des écoles primaires et secondaires, des organismes communautaires et des CLSC, les organismes spécialisés en toxicomanie proposent différentes activités de prévention aux jeunes ainsi qu'à leurs parents. Pour répondre à vos questions au sujet de l'alcool et des drogues, consultez l'un de ces organismes : Le Clip au 450 582-2983 (MRC L'Assomption), Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes au 450 759-4545 (MRC D'Autray, Joliette, Montcalm et Matawinie), Uniatox des Moulins au 450 968-0363 (MRC Les Moulins).

Vous avez des questions au sujet de l'alcool et des drogues? Deux services téléphoniques d'aide et d'écoute. Confidentiel, vingt-quatre heures par jour et 7 jours sur 7.

La ligne Parents, au 1 800 361-5085

Dans la région de Montréal, composez le 514 288-5555

Drogue : aide et référence, au 1 800 265-2626

Dans la région de Montréal, composez le 514 527-2626

Vous pouvez aussi visiter les sites suivants : www.dependances.gouv.qc.ca et www.parlonsdrogue.com.

- 30 -

Pour plus d'information :

Source : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction de santé publique et d'évaluation
450 759-1157 poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca